

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES MONTS D'ALBAN ET DU VILLEFRANCHOIS**

Envoyé en préfecture le 08/11/2024

Reçu en préfecture le 08/11/2024

Publié le



ID : 081-200034031-20241107-07112024_84-DE

APPROUVE la conclusion avec la société VEOLIA Eau d'un avenant n° 4 portant prolongation du marché d'exploitation du service public d'assainissement non collectif pour assurer l'ensemble des missions relatives au contrôle des installations de l'assainissement non collectif pour une année supplémentaire, soit jusqu'au 31 décembre 2025, sur tout le territoire de la collectivité.

AUTORISE le Président à signer ledit avenant n° 4 et à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme :

Le Secrétaire de séance
Serge CAPGRAS

Le Président
Jean-Luc ESPITALIER

Le Président certifie que la présente délibération a été télétransmise en Préfecture et publiée sous format électronique sur le site internet www.montsalban-villefrancois.fr le 8 novembre 2024.